



Rapport sur la gérance de MFS^{MD}

Troisième trimestre de 2024

Table des matières

- 1 La durabilité chez MFS
- 4 Le point sur la durabilité et la gérance
- 5 La gérance chez MFS
- 7 Activités récentes de mobilisation



La durabilité chez MFS

MFS gère activement les fonds de ses clients depuis la création du premier fonds commun de placement américain à capital variable en 1924. Notre approche de placement repose sur des recherches fondamentales approfondies et une perspective à long terme. Nous cherchons à atteindre les objectifs économiques à long terme de nos clients en répartissant le capital de manière responsable.

En tant que gestionnaire actif, nous avons toujours cherché à repérer des placements qui peuvent procurer à nos clients une valeur à long terme. En 2009, nous avons créé le Comité des placements responsables de MFS, connu désormais sous le nom de comité de durabilité des clients, et nous avons adopté la Politique sur l'investissement responsable et la mobilisation de MFS afin que la prise en compte de la durabilité soit intégrée de manière systématique à notre processus de placement.

Nous réfléchissons continuellement aux façons d'améliorer notre approche de placement et nos capacités afin de demeurer outillés pour gérer les actifs de nos clients dans un contexte de durabilité en rapide évolution, et nous ajoutons des ressources consacrées à ces efforts. Nous avons également rehaussé nos efforts en matière de gérance, que nous définissons comme notre obligation fiduciaire de répartir le capital de manière responsable, de dialoguer de manière productive avec les entreprises et les autres intervenants de l'industrie et d'exercer nos droits de vote de manière réfléchie et délibérée.

Ce rapport présente une mise à jour trimestrielle de nos activités de durabilité et de gérance. Nous espérons qu'il fournira à nos clients des renseignements sur notre approche en matière de durabilité et sur la manière dont nous répartissons leur capital de façon responsable.

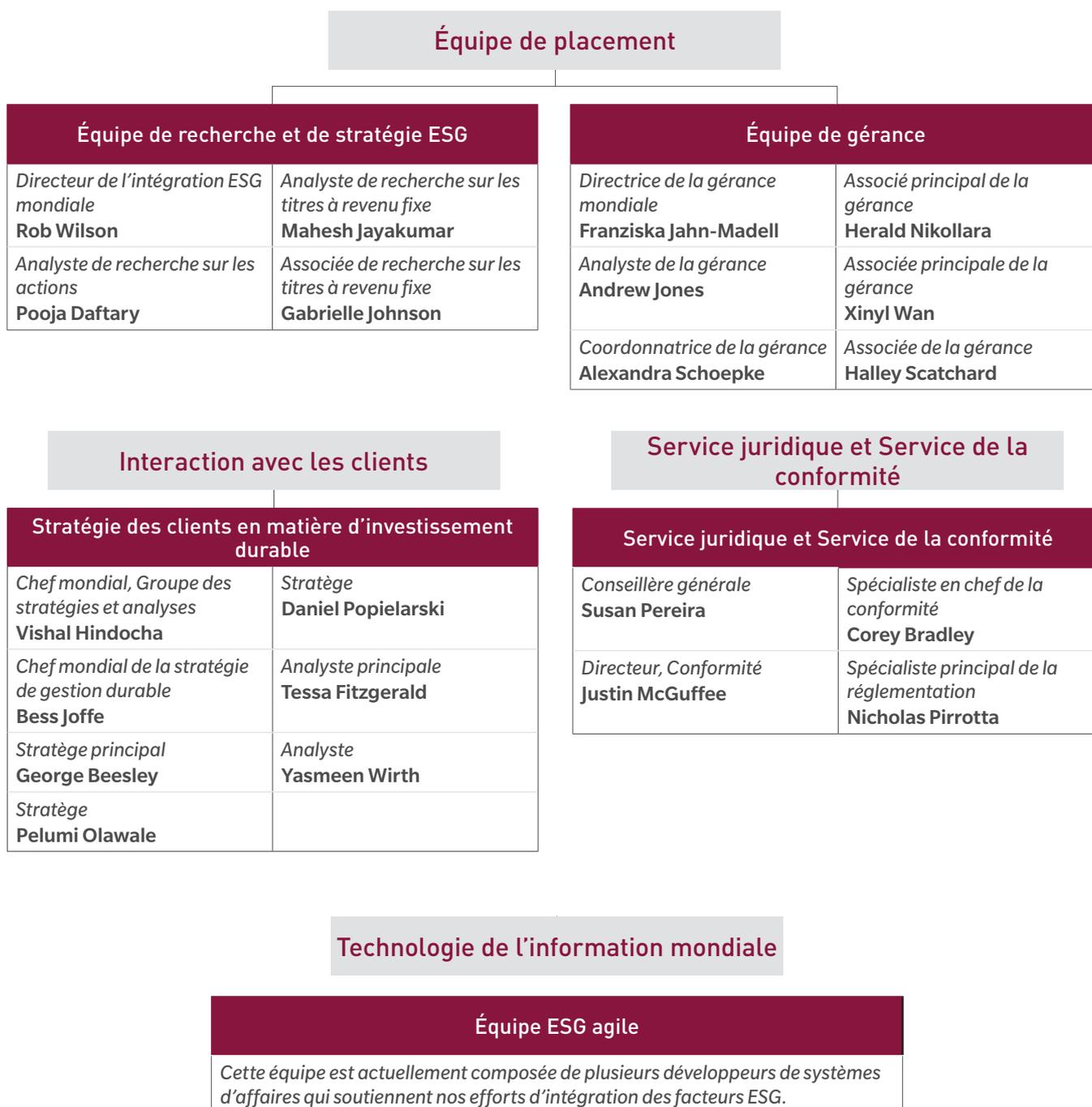
Pour obtenir un aperçu plus étoffé de la durabilité chez MFS, veuillez consulter le site mfs.com/sustainability, où vous trouverez notre Rapport annuel sur la durabilité, nos politiques en matière d'investissement responsable et de vote par procuration, qui régissent nos activités de gérance, ainsi qu'une vaste gamme de ressources de recherche et de leadership éclairé.

Nous reconnaissons que la durabilité est un sujet d'importance pour nos clients et nous serons heureux d'en discuter plus longuement avec vous.

Spécialistes attirés de la durabilité

Chez MFS, nous croyons qu'une approche fructueuse en matière de durabilité nécessite la participation de toute notre société. La durabilité décrit notre processus de placement fondamental; il ne s'agit pas d'une activité distincte ayant des données d'entrée ou des résultats différents. Par conséquent, notre processus exige que tous nos professionnels des placements participent activement à son succès et en soient responsables.

Pour faciliter l'adoption, la mise en œuvre et l'amélioration des pratiques d'investissement durable à l'échelle de la société, nous chargeons certaines personnes d'assurer un leadership stratégique et de soutenir l'intégration efficace des facteurs liés à la durabilité au sein des équipes et des activités. Ces personnes occupent des postes au sein de nos équipes de placement, de gestion, de stratégie des clients en matière d'investissement durable, des affaires juridiques, de la conformité et des technologies de l'information, comme il est indiqué ci-dessous.



Placements

Notre équipe de placement compte notre directeur de l'intégration ESG mondiale, un analyste de recherche sur les actions, un analyste de recherche sur les titres à revenu fixe et un associé de recherche sur les titres à revenu fixe, qui se consacrent à la recherche sur les facteurs ESG et qui ont beaucoup fait pour faire progresser la réflexion de l'équipe sur ces facteurs. Ces personnes jouent un rôle essentiel dans la facilitation de notre approche de durabilité, en soutenant et en améliorant la recherche continue sur les facteurs ESG effectuée par nos gestionnaires de portefeuille et nos analystes.

Gérance

La place qu'occupe l'équipe de gérance au sein de l'équipe de placement améliore la collaboration entre nos spécialistes de la gérance et nos professionnels des placements dans le but d'accroître l'efficacité et l'impact de nos interventions à l'échelle de nos placements. Les six personnes qui composent cette équipe sont responsables des activités de gérance, ce qui comprend les activités de mobilisation individuelle et collective, ainsi que l'exercice de nos droits de vote par procuration. L'investissement dans nos ressources de gérance reste au cœur de nos priorités.

Bien que l'équipe de gérance soit une ressource distincte et attirée à nos activités de mobilisation et de vote par procuration, une initiative d'affectation de ressources aux équipes sectorielles a récemment été mise en œuvre afin de mieux intégrer les responsabilités de notre personnel d'intégration et de gérance des facteurs ESG. Dans le cadre de cette initiative, les membres des deux équipes sont maintenant responsables de diriger la mobilisation, la recherche et les décisions en matière de vote par procuration pour les émetteurs des secteurs qu'ils couvrent. Nous croyons que cette initiative facilitera une intégration plus efficace des facteurs ESG au sein de notre équipe de placement.

Stratégie des clients en matière d'investissement durable

Cette équipe de sept personnes se consacre à échanger avec nos clients et l'industrie des placements sur les facteurs ESG et à instaurer un leadership éclairé sur les sujets liés au développement durable. Elle joue un rôle important, car les intervenants de l'industrie souhaitent comprendre comment les gestionnaires d'actifs comme MFS abordent l'investissement durable.

Service juridique et Service de la conformité

Un avocat et un parajuriste au sein de notre Service juridique se consacrent à l'évaluation et au suivi des facteurs ESG et aux questions de gérance afin de s'assurer que MFS est au courant de toutes les exigences réglementaires et juridiques pertinentes dans les territoires où elle exerce ses activités, et qu'elle y répond de façon appropriée. De plus, nous avons un directeur de la conformité ESG, de même qu'un spécialiste de la conformité, au sein de notre Service de la conformité.

Technologies de l'information

L'équipe ESG agile au sein de notre service des technologies de l'information occupe une position stratégique pour faciliter nos capacités en matière de données et de production de rapports. Ses membres contribueront au développement et à l'amélioration de nombreux systèmes liés aux facteurs ESG, à mesure que nous continuons de travailler pour répondre aux exigences des organismes de réglementation et aux demandes des clients en matière d'information, lesquelles évoluent sans cesse.

Les six personnes qui composent cette équipe sont responsables des activités de gérance, ce qui comprend les activités de mobilisation individuelle et collective, ainsi que l'exercice de nos droits de vote par procuration.

Le point sur la durabilité et la gérance

Troisième trimestre de 2024

Aucun changement important n'a été apporté à nos pratiques ou politiques globales en matière de durabilité et de gérance au troisième trimestre de 2024.

Le point sur la recherche ESG et la gérance

Au cours du trimestre, l'équipe de durabilité a étudié de manière approfondie l'état du captage et stockage du CO₂ (CSC) et l'utilisation de ce gaz dans le secteur de l'énergie, au vu de la récente hausse des projets annoncés. Ce travail a été présenté à l'équipe du secteur de l'énergie, mettant en évidence les répercussions propres aux titres et d'autres domaines de recherche et de mobilisation. Parmi les grandes conclusions, il est apparu que 1) la situation géographique est un facteur clé de la viabilité et des aspects économiques du CSC comme solution de décarbonation; 2) les crédits d'impôt de l'IRA pourraient encore être insuffisants pour favoriser une adoption généralisée; 3) la hausse du prix du carbone et des permis SEQE, la baisse des coûts technologiques et des signaux politiques plus clairs pourraient amener davantage de secteurs à s'orienter vers le CSC.

Notre mobilisation auprès d'une société mondiale de matériel technologique sur la question de l'esclavage moderne a connu d'importants progrès au cours du trimestre. La société a montré une amélioration importante de ses pratiques de gestion de la main-d'œuvre dans la chaîne d'approvisionnement, notamment un rapport détaillé sur l'approvisionnement responsable en minéraux (qui était un élément clé de notre mobilisation), des déclarations supplémentaires sur la structuration des contrats d'achat afin de réduire les risques liés à l'esclavage moderne, l'élargissement des audits indépendants de la main-d'œuvre à certains fournisseurs de niveau 2 dans les régions à risque élevé, et la formulation d'une politique concernant les commissions de recrutement facturées aux travailleurs migrants. Nous avons déterminé d'autres domaines pouvant faire l'objet d'une mobilisation.

Notre équipe des technologies ESG a travaillé à l'amélioration de nos rapports réglementaires en déployant des outils plus évolués en lien avec l'article 8 du SFDR et les principales incidences négatives. L'équipe de placement peut également utiliser ces outils pour repérer les sociétés qui nécessitent des recherches plus poussées ou une mobilisation.

Notre mobilisation auprès d'une société mondiale de matériel technologique sur la question de l'esclavage moderne a connu d'importants progrès au cours du trimestre.

La gérance chez MFS

Nous sommes convaincus que les communications ouvertes avec les entreprises et les émetteurs sont un aspect important de nos responsabilités en matière d'actionnariat. C'est pourquoi nous optons pour un dialogue constructif. Notre approche, qui se veut collaborative, orientée sur l'importance et axée sur l'émetteur, nous procure un avantage analytique et peut constituer une source de création d'alpha. Nous croyons que des relations solides et un dialogue franc et régulier avec les entreprises en portefeuille sont les plus à même d'apporter les meilleurs résultats. Notre objectif est d'échanger des points de vue sur les thèmes ESG qui pourraient représenter des risques importants ou des occasions pour les entreprises ou les émetteurs, et qui sont susceptibles de provoquer des changements positifs relativement à ces enjeux, au besoin. Nous croyons que les gestionnaires d'actifs ayant une perspective à long terme qui mobilisent les entreprises sur des thèmes ESG peuvent exercer une bonne influence sur les pratiques d'affaires et, en définitive, procurer de la valeur à nos clients. Notre démarche en la matière repose sur une solide collaboration entre tous les membres de notre plateforme de placement, y compris notre équipe ESG et de gérance. Nous intervenons de manière régulière et selon différentes modalités, souvent en instaurant un réel dialogue avec la direction de l'entreprise, en envoyant des lettres officielles ou en participant à des réunions du conseil axées sur les facteurs ESG, par exemple. Nous pouvons également collaborer avec d'autres intervenants de l'industrie.

Nous estimons que notre approche en matière de mobilisation peut avoir une incidence positive sur les industries, les entreprises et un large éventail de parties prenantes, y compris les actionnaires. Nous participons activement à des initiatives et aux travaux d'organisations et de groupes de travail de l'industrie qui cherchent à améliorer les pratiques exemplaires des sociétés et des investisseurs, l'intégration des facteurs ESG et les enjeux du vote par procuration, et à fournir des conseils sur ces questions. MFS est membre ou signataire de diverses organisations et initiatives qui favorisent les enjeux ESG, dont les suivantes : les Principes pour l'investissement responsable (PRI), l'Investor Stewardship Group (ISG) des États-Unis, la Workforce Disclosure Initiative (WDI), le CDP, Climate Action 100+ (CA100+) et Ceres. Nous participons fréquemment aux activités de mobilisation de CA100+ et nous encourageons activement les entreprises en portefeuille à améliorer la communication de l'information sur les questions ESG et à adopter des pratiques exemplaires à cet égard, notamment en se fixant des objectifs de réduction des émissions basées sur les données scientifiques, en luttant contre l'esclavage moderne et le travail forcé, et en améliorant l'information communiquée au sujet des pratiques de gestion du personnel.

Nous participons activement à des initiatives et aux travaux d'organisations et de groupes de travail de l'industrie qui cherchent à améliorer les pratiques exemplaires des sociétés et des investisseurs, l'intégration des facteurs ESG et les enjeux du vote par procuration, et à fournir des conseils sur ces questions.

ACTIVITÉS DE VOTE PAR PROCURATION



* Pourcentage du total des votes. Au cours du trimestre, MFS a voté contre les recommandations de la direction sur au moins un point lors de 32,0 % des assemblées.

À la suite de notre activité de mobilisation auprès de Richemont et des améliorations qui ont été apportées à la gouvernance (voir l'étude de cas ci-après), nous avons décidé de voter en faveur de la réélection des administrateurs sortants et de la nomination de nouveaux administrateurs au conseil. Nous avons voté en faveur des candidats dissidents au conseil d'administration de Masimo, qui a fait l'objet d'importants remaniements à l'issue du scrutin. Nous avons voté contre un administrateur non indépendant siégeant aux comités d'audit et de rémunération d'une société australienne, conformément à nos attentes de marché selon lesquelles ces comités seraient entièrement indépendants. L'examen du rapport sur la carboneutralité de SSE Plc nous a rassurés sur la transparence, les cibles et la crédibilité du plan, ce qui nous a permis de le soutenir. Nous avons voté en faveur d'une proposition d'actionnaires d'Autodesk concernant le droit de convoquer une assemblée extraordinaire, qui a reçu l'appui de la majorité des porteurs.

Pour profiter d'une accalmie relative des votes au troisième trimestre, nous avons revu la politique de vote par procuration et ses lignes directrices afin de déterminer s'il était possible d'effectuer des modifications susceptibles de favoriser notre vote au profit des clients. L'équipe de gérance a examiné nos attentes en matière de gouvernance dans différents marchés. Le groupe de travail sur la gouvernance a mené des discussions internes concernant les attentes à l'égard de la rémunération des dirigeants et des sociétés contrôlées. Les propositions de modification de la politique de vote par procuration ont été présentées au Comité des votes par procuration.

Activités récentes de mobilisation

C^{ie} Financière Richemont SA

Société de produits de luxe

Secteur : Consommation cyclique

Industrie : Fabricants de vêtements

Date : Août 2024

Participants : Analyste des actions, gestionnaire de portefeuille d'actions, analyste ESG, analyste des titres à revenu fixe



LA CONVERSATION A ESSENTIELLEMENT PORTÉ SUR LA NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR AU CONSEIL ET AU COMITÉ D'AUDIT PAR RICHEMONT.

Récemment, nous avons organisé une rencontre avec Richemont pour discuter des questions de gouvernance liées aux récentes nominations au conseil d'administration et à la taille globale de ce dernier. Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement de nos discussions antérieures concernant la composition du conseil.

La conversation a essentiellement porté sur la nomination d'un nouvel administrateur au conseil et au comité d'audit par Richemont. La société a fait valoir que l'administrateur, ancien cadre supérieur de la société et administrateur non exécutif d'une filiale, devrait être considéré comme indépendant, puisqu'il n'était plus employé par la société depuis plus de cinq ans. Dans l'ensemble, plusieurs points techniques peuvent être soulevés concernant l'indépendance de l'administrateur, mais sur le plan de la crédibilité, nous pensons que son arrivée au conseil est un avantage.

Le deuxième point abordé concernait la taille du conseil, qui compte actuellement 16 membres. Il va temporairement passer à 18 membres, puis revenir à 16 membres d'ici le mois d'avril. Nous avons fait valoir qu'avec 16 membres, la taille du conseil d'administration est importante et la complexité accrue. La société soutient cependant que le conseil compte plusieurs comités (pour la rémunération, l'audit, la sécurité) qui demandent un surcroît de temps; un nombre accru d'administrateurs permet de veiller à ce qu'aucun d'entre eux ne soit surchargé.

Tesco PLC

Multinationale britannique de produits d'alimentation et d'usage courant

Secteur : Consommation cyclique

Industrie : Magasins d'alimentation et pharmacies

Date : Novembre 2024

Participants : Analyste des actions, analyste ESG, analyste des titres à revenu fixe



AU COURS DU TRIMESTRE, DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE PLACEMENT DE MFS ONT MOBILISÉ L'ÉQUIPE DE DURABILITÉ DE TESCO SUR PLUSIEURS SUJETS SOCIAUX.

Au cours du trimestre, des membres de l'équipe de placement de MFS ont mobilisé l'équipe de durabilité de Tesco sur plusieurs sujets sociaux, notamment une meilleure communication des informations relatives à la main-d'œuvre, le taux de rotation des employés et la rémunération, ainsi que les dépenses liées à la durabilité. Même si nous croyons que Tesco est en pointe sur les questions liées aux facteurs ESG dans le segment du commerce de détail alimentaire des marchés développés, nous avons profité de la rencontre pour aborder plusieurs sujets qui, à notre avis, revêtent une très grande importance au vu de son modèle d'affaires. Premièrement, nous avons demandé à la société de commencer à divulguer des données sur le taux de rotation des employés, à l'instar d'autres sociétés comparables, et évoqué la possibilité de présenter ces informations par catégorie de travailleurs.

Deuxièmement, dans notre discussion sur la rémunération des employés, la société Tesco a expliqué qu'elle n'adhère pour le moment à aucune initiative portant sur le salaire vital parce qu'elle négocie directement des conventions collectives dans chaque pays et que de nombreux avantages (comme les programmes de rabais familiaux) n'entrent pas dans les évaluations du salaire vital. Compte tenu de l'importance de la main-d'œuvre dans son modèle d'affaires, nous entendons poursuivre notre mobilisation à cet égard à l'avenir.

Enfin, nous avons discuté de la possibilité que les dépenses « liées à la durabilité » de Tesco et d'autres sociétés de produits ménagers, de produits d'hygiène et d'aliments emballés puissent entraîner une inflation des prix alimentaires.

Kingsoft Corp Ltd

Société de logiciels chinoise

Secteur : Technologie

Industrie : Services aux entreprises

Date : Septembre 2024

Participants : Analyste des actions, analyste ESG



NOUS AVONS EXPRIMÉ NOS PRÉOCCUPATIONS À L'ÉGARD DU FAIBLE DEGRÉ D'INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'INCERTITUDE CONCERNANT LA PERSONNE QUI PRENDRAIT LA SUITE DE LA PRÉSIDENTE ACTUELLE.

Nous avons récemment rencontré l'administrateur indépendant de Kingsoft Corporation afin de mieux comprendre la structure de gouvernance actuelle de la société et ses plans de répartition du capital. Nous avons exprimé nos préoccupations à l'égard du faible degré d'indépendance du conseil d'administration et de l'incertitude concernant la personne qui prendrait la suite de la présidence actuelle. Du côté des dépenses, il y a eu des nouvelles prometteuses sur la façon dont les futures décisions de répartition du capital pourraient profiter aux actionnaires.

Kingsoft a depuis toujours mobilisé des capitaux propres par le biais des PAPE de ses filiales. Comme toutes les filiales sont cotées, nous croyons que la répartition du capital s'améliore dans le bon sens (c.-à-d. le rendement net pour les actionnaires), mais que les antécédents de la société en la matière sont contrastés. Néanmoins, il nous semble que Kingsoft a tiré des leçons de ses expériences passées et ajusté ses plans de dépenses en conséquence. Le conseil d'administration a également expliqué son intention d'investir dans le développement de logiciels d'IA et la possibilité de lever des fonds par la cession de participations dans ses filiales.



Sodexo SA

Société française de services de restauration et de gestion d'installations

Secteur : Consommation cyclique

Industrie : Restaurants

Date : Septembre 2024

Participants : Analyste ESG



NOUS VOULIONS AVOIR UNE MEILLEURE IDÉE DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DE L'INFLUENCE DE LA FAMILLE SUR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET SUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DU CONSEIL.

Nous avons mené une activité de mobilisation en dehors de la période des votes par procuration auprès de l'administrateur référent indépendant de la société de services de restauration et de gestion des installations Sodexo SA, sur des questions de gouvernance et de rémunération. Il s'agissait d'une réunion axée sur la gouvernance, compte tenu du contrôle que la famille exerce sur l'entreprise, et du rôle qu'elle tient au sein du conseil d'administration et de ses comités. Nous voulions avoir une meilleure idée du fonctionnement du conseil et de l'influence de la famille sur les activités d'exploitation et sur le processus décisionnel du conseil. Nous avons de nouveau obtenu l'assurance que les administrateurs indépendants se sentent entendus et qu'ils travaillent bien aux côtés des membres de la famille. Bien que la famille contrôle l'entreprise, toutes les décisions du conseil semblent être prises en concertation avec l'ensemble des administrateurs. L'administrateur référent indépendant a également souligné que, au fil des ans, les administrateurs indépendants ont eu une incidence positive sur les propositions ou les mesures prises à l'initiative de la famille. Nous avons également discuté des efforts continus de renouvellement du conseil d'administration, car la société cherche à intégrer de nouveaux administrateurs dotés de compétences spécialisées en science des données, en intelligence artificielle et en durabilité afin de suivre l'évolution du marché.

A aussi été abordée la plus récente proposition de rémunération de la société, qui souhaite faire approuver une augmentation de salaire pour la directrice générale. Après examen des changements proposés, nous avons établi qu'il était justifié de soutenir la proposition, car l'augmentation de salaire n'était pas jugée excessive et qu'elle était conforme aux autres propositions de rémunération que nous avons appuyées dans des sociétés comparables. Toutefois, nous avons émis des réserves à l'égard du calendrier du conseil d'administration, étant donné sa décision d'accroître la prime maximale du plan d'intéressement dans la foulée de la scission d'une filiale de Sodexo, qui entraînerait une réduction des activités de la société. Au final, comme le salaire de la directrice générale n'avait pas changé depuis 2018 et que la proposition entrait dans le cadre du renouvellement de son mandat, nous avons déterminé que l'augmentation était appropriée pour porter sa rémunération au niveau de celle de ses homologues dans le secteur. Nous avons aussi eu le sentiment que les ajustements de salaire proposés étaient mûrement réfléchis par l'ensemble du conseil.

Telefonaktiebolaget LM Ericsson

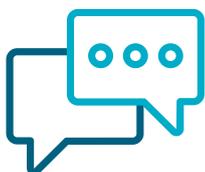
Société multinationale suédoise de télécommunications

Secteur : Technologie

Industrie : Réseaux et télécommunications

Date : Août 2024

Participants : Analyste de titres à revenu fixe



NOTRE CONVERSATION ÉTAIT CENTRÉE SUR LES PRATIQUES DE GOUVERNANCE ACTUELLES ET LES RÉCENTS CHANGEMENTS CULTURELS.

En août, des membres de l'équipe de placement de MFS ont mené une activité de mobilisation auprès d'Ericsson sur divers thèmes sociaux et de gouvernance. La rencontre faisait suite à une présentation aux investisseurs donnée durant l'été, au cours de laquelle nous avons découvert le chef de la conformité de la société et les responsabilités attachées à ce nouveau poste. Notre conversation était centrée sur les pratiques de gouvernance actuelles et les récents changements culturels.

Nous avons été satisfaits d'apprendre que plusieurs évolutions pertinentes avaient eu lieu, dont de nouvelles nominations à la haute direction et d'autres améliorations apportées à la structure et à la fonction de conformité de la société. Néanmoins, le groupe continue d'exercer ses activités dans des territoires à haut risque, ce qui pourrait créer un risque/rendement asymétrique pour les investisseurs, et certaines de nos questions restent en suspens concernant la structure de gouvernance de la société.

Les représentants d'Ericsson s'étaient préparés à répondre à nos questions et, compte tenu des défis réglementaires auxquels la société a été confrontée au cours des dernières années, elle prend des mesures en vue de prévenir de nouveaux incidents. La société a indiqué qu'elle a depuis passé en revue les modalités des contrats conclus avec des tiers, mis en place des mesures de protection pour les pays à risque élevé, et veillé à la qualité des rapports d'enquête historiques afin d'atténuer les amendes et le risque de mauvaise publicité à l'avenir.

En effet, au cours des trente derniers mois, la haute direction de la société estime qu'elle s'est attachée avec succès à améliorer la culture de « prise de parole », à effectuer un suivi des questions de conformité et à élaborer des politiques rigoureuses en la matière. Toutefois, même si elle a surmonté les controverses liées aux facteurs ESG, la détérioration des données fondamentales des dix-huit derniers mois reste pour nous un sujet d'inquiétude. Nous prévoyons rester vigilants sur ces thèmes et encourageons Ericsson à continuer de gérer de façon proactive tous les risques importants.

En 1924, MFS a lancé le premier fonds commun de placement à capital variable aux États-Unis, ce qui a ouvert la porte des marchés à des millions d'investisseurs ordinaires. Aujourd'hui, en tant que gestionnaire de placements mondiaux complet au service des professionnels en services financiers, des intermédiaires et des clients institutionnels, MFS continue de servir un seul but : créer de la valeur à long terme pour les clients en répartissant le capital de manière responsable. Pour ce faire, il faut notre approche de placement efficace combinée à une expertise collective, à une gestion du risque éclairée et à une discipline à long terme. Soutenues par notre culture de valeurs communes et de collaboration, nos équipes aux diverses écoles de pensée débattent activement des idées et évaluent les risques importants pour déceler ce que nous croyons être les meilleures occasions de placement sur le marché.

MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à sa prise de décision sur les placements, à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les déclarations et les exemples fournis ci-dessus montrent plusieurs façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG à l'analyse ou aux activités de mobilisation auprès de certains émetteurs. Ils ne doivent pas être considérés comme indiquant que les placements, les facteurs ESG ou la mobilisation donneront des résultats positifs dans toutes les situations ou dans une situation en particulier. Les activités de mobilisation consistent généralement en un dialogue qui se poursuit sur une longue période; elles n'entraînent pas toujours une modification des pratiques liées aux facteurs ESG d'un émetteur. Les résultats des émetteurs dépendent de nombreux facteurs; les résultats favorables des placements ou des activités de mobilisation, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à sa prise de décision concernant les placements, à ses analyses des placements et à ses activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif, et peut aussi varier au fil du temps, et sera généralement déterminée d'après l'opinion de MFS quant à la pertinence et à l'importance de facteurs ESG précis (qui peuvent différer du jugement ou de l'opinion de tiers, y compris d'investisseurs). Les exemples ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur donné. L'évaluation ou l'intégration des facteurs ESG par MFS peut reposer sur des données reçues de tiers (y compris de sociétés émettrices et de fournisseurs de données ESG), qui peuvent être inexacts, incomplètes, incohérentes, périmées ou estimatives, qui peuvent ne tenir compte que de certains aspects ESG (plutôt que d'examiner l'ensemble du profil et des mesures de durabilité d'un placement ou de sa chaîne de valeur) et qui, par conséquent, pourraient avoir une incidence négative sur l'analyse par MFS des facteurs ESG à prendre en considération pour un placement. Les renseignements ci-dessus de même que les sociétés ou les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations d'achat ou de vente d'un titre ou une indication des opérations prévues à l'égard de tout produit de placement de MFS.

N'oubliez pas que l'investissement durable n'est pas garant de bons résultats.

À moins d'indication contraire, les logos, ainsi que les noms de produits et services, sont des marques de commerce de MFS et de ses sociétés affiliées, qui peuvent avoir été déposées dans certains pays.

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de MFS et peuvent changer sans préavis. Ces points de vue ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations de titres ou une indication d'intention de négociation à l'égard de tout produit de placement de MFS.

La classification GICS[®] (Global Industry Classification Standard) a été élaborée par MSCI, Inc. et S&P Global Market Intelligence Inc. (« S&P Global Market Intelligence ») ou en est la propriété exclusive. GICS est une marque de service de MSCI et S&P Global Market Intelligence, utilisée sous licence par MFS.

Le présent document a été conçu à l'intention des professionnels en placement à titre indicatif uniquement et ne tient pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ou des besoins personnels d'une personne en particulier. Les titres et les secteurs sont mentionnés uniquement à titre indicatif et ne doivent pas être considérés comme des recommandations de placement. Tout placement comporte des risques. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les renseignements contenus aux présentes ne peuvent être copiés, reproduits ou redistribués sans le consentement exprès de MFS Investment Management (« MFS »). Les renseignements fournis sont jugés exacts, mais ils peuvent changer sans préavis. MFS n'affirme nullement qu'ils ne contiennent

RÉSERVÉ AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET AUX PROFESSIONNELS DES PLACEMENTS

aucune erreur ou omission ni qu'ils conviennent aux besoins d'une personne en particulier, et elle ne donne aucune garantie à cet égard. Sauf dans le cadre des obligations prévues par les lois, MFS ne pourra être tenue responsable des inexactitudes que pourrait contenir le présent document, ni des décisions de placement ou d'autres mesures que pourrait prendre une personne en se fondant sur les renseignements qu'il contient. MFS n'autorise pas la distribution du présent document aux investisseurs individuels.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Institutional Advisors, Inc. (« MFSI »), MFS Investment Management et MFS Fund Distributors, Inc., membre de la SIPC; **Amérique latine** – MFS International Ltd.; Canada – MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse** : Publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS^{MD}, se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER), au Royaume-Uni. **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : Publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux), une entreprise autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg, qui offre des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale, **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/ Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), société privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs, et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la *Securities and Futures Ordinance* (« SFO »); **pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une entreprise chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, membre de l'Investment Trust Association du Japon et de la Japan Investment Advisers Association. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la *Financial Instruments and Exchange Act*; **Bahreïn** – Ce document n'a pas été approuvé par la Central Bank of Bahrain, qui n'assume aucune responsabilité à l'égard de son contenu. Il n'y aura aucune offre publique dans le Royaume de Bahreïn et le présent document ne doit être lu que par le destinataire et ne doit pas être transmis, fourni ou montré au public en général. La Central Bank of Bahrain n'assume aucune responsabilité quant à l'exhaustivité et à l'exhaustivité des déclarations et des renseignements contenus dans le présent document et se dégage expressément de toute responsabilité à l'égard de toute perte consécutive à la fiabilité accordée à la totalité ou à une partie du contenu du présent document. Le conseil d'administration et la direction de l'émetteur acceptent la responsabilité des renseignements contenus dans le présent document. Au meilleur des connaissances et des convictions du conseil d'administration et de la direction, qui ont tous pris toutes les précautions raisonnables pour s'assurer qu'il en soit ainsi, les renseignements contenus dans le présent document sont conformes aux faits et n'omettent rien qui soit à même d'avoir une incidence sur la fiabilité de ces renseignements; **Koweït** – Ce document ne doit pas être largement diffusé au public au Koweït. Les renseignements n'ont pas été autorisés à des fins d'offre par la Kuwait Capital Markets Authority ou tout autre organisme gouvernemental pertinent du Koweït. Aucune offre privée ou publique à l'égard des renseignements n'est présentée au Koweït, et aucune entente relative aux renseignements ne sera conclue au Koweït. Aucune activité de marketing, de sollicitation ou d'incitation n'est utilisée pour offrir ou commercialiser les renseignements au Koweït; **Oman** – Pour les résidents du Sultanat d'Oman : Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas une offre publique de titres dans le Sultanat d'Oman, comme le prévoient la *Commercial Companies Law* d'Oman (décret royal 4/74) ou la *Capital Market Law* d'Oman (décret royal 80/98). Ces renseignements sont diffusés de façon limitée strictement aux entités constituées en personne morale qui correspondent à la description des investisseurs avertis (article 139 des dispositions réglementaires de la *Capital Market Law*). Le destinataire reconnaît être un investisseur averti qui possède de l'expérience en affaires et en finances et qui est en mesure d'évaluer les avantages et les risques d'un placement; **Afrique du Sud** – Le présent document n'a pas été approuvé par le Financial Services Board et ni MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés à des fins de vente publique en Afrique du Sud; **Émirats arabes unis** – Le présent document et les renseignements qu'il contient ne constituent pas et ne visent aucunement à constituer une offre publique de titres aux Émirats arabes unis et, par conséquent, ne doivent pas être interprétés comme tels. Les renseignements ne sont offerts qu'à un nombre limité d'investisseurs exemptés des Émirats arabes unis qui appartiennent à l'une des catégories suivantes d'investisseurs qualifiés non physiques : (1) un investisseur capable de gérer ses placements lui-même, notamment : a) le gouvernement fédéral, les gouvernements locaux, les entités gouvernementales et les autorités ou les sociétés détenues en propriété exclusive par ces entités; b) les entités et organisations internationales; ou c) une personne autorisée à exercer une activité commerciale dans les Émirats arabes unis; à condition que le placement soit l'un des objets de cette personne; ou (2) un investisseur représenté par un gestionnaire de placement inscrit auprès de la Securities and Commodities Authority (individuellement un « investisseur qualifié non physique »). Les renseignements et les données n'ont pas été approuvés, autorisés ou enregistrés auprès de la Central Bank of the UAE, la Securities and Commodities Authority, la Dubai Financial Services Authority, la Financial Services Regulatory Authority ou toute autre autorité compétente en matière d'octroi de permis ou tout autre organisme gouvernemental des Émirats arabes unis (les « autorités »). Les autorités n'assument aucune responsabilité à l'égard des placements que le destinataire désigné effectue à titre d'investisseur qualifié non physique en fonction de l'exhaustivité des renseignements portant sur les titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé; **Arabie saoudite** – Le présent document ne peut être distribué dans le royaume sauf aux personnes autorisées en vertu des Investment Funds Regulations publiés par la Capital Market Authority. La Capital Market Authority ne fait aucune déclaration quant à l'exhaustivité ou à l'exhaustivité du présent document et se dégage expressément de toute responsabilité à l'égard de toute perte consécutive ou découlant de la fiabilité accordée à toute partie du présent document. Les acheteurs éventuels des titres offerts aux présentes doivent effectuer leur propre contrôle diligent pour vérifier l'exhaustivité des renseignements portant sur les titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé; **Qatar** – Ce document/fonds n'est offert qu'à un nombre limité d'investisseurs qui sont disposés et aptes à mener une enquête indépendante sur les risques associés à un placement au titre de ce document/fonds. Le document ne constitue pas une offre publique et est réservé à l'usage du destinataire désigné; il ne doit pas être remis ou montré à toute autre personne (mis à part les employés, les agents ou les consultants dans le cadre de l'examen du destinataire). Le fonds n'a pas été et ne sera pas enregistré auprès de la Qatar Central Bank ni en vertu des lois de l'État du Qatar. Aucune opération ne sera conclue dans votre territoire et toute demande de renseignements concernant le document/fonds doit être adressée à votre personne-ressource à l'extérieur du Qatar.